

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE PONT-ROUGE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes et avant l'adoption du prochain budget, j'ai le plaisir de vous présenter un bref rapport sur la situation financière de la Ville de Pont-Rouge et de vous livrer un aperçu des orientations que le conseil municipal compte prendre pour l'année à venir; je vous entretiendrai donc des éléments suivants :

- le dernier rapport financier 2007;
- le dernier programme triennal d'immobilisations (2008-2009-2010);
- les indications préliminaires quant aux états financiers 2008;
- les orientations budgétaires 2009;
- le prochain programme triennal d'immobilisations (2009-2010-2011).

Je joins en annexe à ce rapport une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ou des dépenses de plus de 2 000\$ totalisant plus de 25 000\$ pour un même fournisseur, pour la période débutant le 1^{er} octobre 2007 pour se terminer le 30 septembre 2008.

Je me dois également de vous faire état de la rémunération touchée par vos élus municipaux. Ce sujet sera aussi abordé dans les prochaines lignes.

Je tiens à débiter en souhaitant la bienvenue aux nouveaux propriétaires qui ont choisi de s'établir à Pont-Rouge. Tout comme les autres résidents, vous serez en mesure de profiter et d'apprécier la qualité des nombreux services dont s'est dotée votre nouvelle communauté. Les employés et les élus de la municipalité se feront un plaisir de vous aider et de répondre à toutes vos questions concernant les différentes activités offertes dans votre milieu.

LE DERNIER RAPPORT FINANCIER 2007

La vérification des livres de la Ville de Pont-Rouge a été effectuée par la firme comptable « Bédard, Guilbault, SENC, comptables agréés ». De leur avis, les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 reflètent fidèlement la situation financière et les résultats des opérations de notre ville pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

Ce rapport révèle que les recettes consolidées ont totalisé 13 718 671\$ et les dépenses consolidées 12 777 723\$ avant affectations. En tenant compte des différentes affectations (remboursement de la dette, transfert aux activités d'investissements, affectations de surplus et réserves), les états financiers exposent un excédent net de 1 838 220\$. Ce surplus s'explique principalement par la vente de 147 terrains dans le Domaine du Jardin ainsi que par d'autres sommes dont notamment des revenus tels les mutations immobilières, des intérêts sur placements, des taxes foncières ainsi que des compensations des immeubles des réseaux.

Le fonds de roulement, dont le montant autorisé au 31 décembre 2007 était de 650 000\$ avait, à cette date, un solde disponible pour le paiement d'investissements divers de 116 545\$.

Le surplus accumulé au 31 décembre 2006 se chiffre à 5 742 729\$; de cette somme, un montant de 3 370 330\$ est réservé pour être affecté au remboursement de la dette des infrastructures du Domaine du Jardin pour une affectation totale de 3 953 185\$. Le surplus libre de la Ville était donc au 31 décembre 2007 de 1 789 544\$.

En date du 31 décembre 2007, la dette à long terme de 7 453 050\$ se répartissait comme suit :

Dette à la charge de l'ensemble de la population :	4 611 197\$
Dette de répartition locale (secteurs) :	2 841 853\$

Au cours de l'année 2007, nous avons réalisé des dépenses en immobilisations pour 5 497 318\$. Mentionnons, entre autres, que c'était la fin des travaux de construction de l'édifice qui abrite le poste de la Sûreté du Québec et les infrastructures du Domaine du Jardin.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010

BUDGET D'OPÉRATION	EMPRUNTS	
Année 2008	160 074\$	3 415 000\$
Année 2009	292 230\$	3 315 497\$
Année 2010	316 000\$	641 635\$

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS ET LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Nous prévoyons, à moins d'imprévus majeurs, terminer le présent exercice financier en respectant l'équilibre budgétaire que nous nous étions fixé.

Cependant, depuis l'exercice 2007, les organismes municipaux se doivent d'adopter les principes comptables généralement reconnus (PCGR) recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Dans certains cas, lorsqu'on adopte pour la première fois des recommandations concernant la comptabilité dans le secteur public, les PCGR permettent que les modifications de convention comptable soient appliquées prospectivement et rétroactivement. En conséquence, par l'adoption des normes de l'ICCA, certains redressements seront nécessaires à la présentation de nos prochains états financiers.

L'année 2008 sera encore une fois marquée par une forte croissance de la construction résidentielle; à cette date-ci, environ cent dix (110) nouvelles résidences se sont érigées sur notre territoire.

Les dossiers qui ont retenu le plus l'attention au cours de l'année :

- le développement domiciliaire municipal « *Le Domaine du Jardin* »;
- la réfection d'une partie de la route Grand-Capsa;
- les rénovations de certains immeubles et le renouvellement d'équipements;
- le dépôt de la planification stratégique;
- préparation des phases VIII et IX du développement domiciliaire.
- achat d'un camion échelle pour le service incendie

Les travaux préparatoires pour la mise en chantier du CHSLD se déroulent normalement. Les élus municipaux se feront un devoir d'informer au fur et à mesure les citoyens de Pont-Rouge des prochaines étapes via le journal L'Info-Pont.

LES PERSPECTIVES 2009

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009-2010-2011

Le nouveau rôle d'évaluation triennal pour les années 2008-2009 et 2010 qui a été déposé en septembre 2007 indique que la valeur totale imposable des immeubles est passée de 293 870 600\$ (2007) à 356 119 900\$ pour 2008, correspondant à une hausse globale moyenne de 21%. Lors de la dernière mise à jour du rôle en septembre 2008, l'évaluation est passée à 401 000 000\$.

L'exercice budgétaire 2009 est présentement en cours et plusieurs projets font actuellement l'objet d'analyses et de discussion. Je ne peux trop m'avancer sur ces orientations puisque nous n'en avons pas complètement terminé l'étude. En ce qui concerne notre plan triennal d'immobilisations, il devrait être stable pour 2009.

Il est un peu tôt pour rendre officiellement public et chiffrer les projets qui seront retenus comme étant prioritaires. Quoiqu'il en soit et selon la coutume, les montants plus précis quant aux projets retenus par le conseil municipal seront connus et annoncés lors de l'adoption du programme triennal d'immobilisations en décembre prochain. Enfin, je vous rappelle que le programme triennal d'immobilisations est un outil de planification à partir d'orientations générales et que la décision d'investir ou non dans un projet donné est conditionnelle à la capacité de payer de la Ville.

TRAITEMENT DES ÉLUS (ES)

La rémunération des élus(es) pour l'année 2008 est la suivante :

Maire :	Rémunération :	17 980,00\$
	Allocation pour dépenses :	8 783,00\$
Délégué à la M.R.C. de Portneuf :	Séance régulière :	103,00\$
	Allocation pour dépense :	51,50\$
	Séance de comités :	103,00\$
	Allocation pour dépenses :	51,50\$
Conseillers :	Rémunération :	5 912,00\$

Allocation pour dépenses : 3 033,00\$

CONCLUSION

J'aimerais adresser mes remerciements aux membres élus, aux fonctionnaires et employés municipaux, nos nombreux partenaires bénévoles qui œuvrent au sein d'organismes locaux pour leur dévouement au sein de cette grande entreprise municipale. Sans vous, notre collectivité ne pourrait bénéficier de tous ces nombreux services de qualité; c'est ensemble que nous pourrons continuer d'accomplir de grandes choses et mener de l'avant tous nos plus beaux projets. Je veux vous rappeler que le Conseil tient ses séances régulières le premier lundi de chaque mois. Au besoin des séances extraordinaires ont lieu. De plus, de nombreuses séances de travail sont tenues afin d'élaborer et de discuter l'ensemble des dossiers car chaque membre du Conseil est porteur de dossiers spécifiques.

N'oublions surtout pas que les membres du Conseil municipal sont d'abord et avant tout des citoyens de la Ville. Nous comptons sur votre support et nous vous invitons à nous faire part de vos idées qui pourraient aider à l'avancement de notre collectivité.

Je vous convie à la présentation du budget 2008 lors de la séance spéciale qui aura lieu le 15 décembre 2008 à compter de 19h30 heures à la salle du Centre communautaire. J'invite la population à assister en grand nombre à cette réunion.

Claude Bégin
Maire

Le 3 novembre 2008.